



Accompte versé demande de remboursement

Par **fatchoum**, le **14/02/2012** à **11:22**

Bonjour,rnrnJe souhaiterai savoir si j'ai une action à mener...rnrnJe suis en litige avec mon architecte et l'entreprise de batiment mandaté pour la construction de ma maison individuelle. L'expertise ayant eu lieu la partie adverse m'a conseillé une entreprise pour effectuer un sondage demandé par l'expert judiciaire et d'établir les devis pour les desordres liés à la construction(pas d'étanchéité de sous sol et infiltration d'eau). L'entreprise m'établi les devis et me réclame un accompte sachant qu'il me fallait accord de mon voisin pour effectuer ses travaux car le mur en question est en limite séparative (mon voisin ne refuse mais il demande à être contacté par l'entreprise pour se mettre d'accord sur les dates d'interventions).Donc je demande à mon avocat si je dois m'engager aupres de cette entreprise il me repond oui donc je verse un accompte à cette entreprise. Le travail de rebouchage du sondage n'est pas effectuer alors que l'expert judiciaire a demandé à l'entreprise de l'effectuer. Trois mois plus tard mon voisin refuse l'intervention des travaux je demande à l'entreprise de me restituer mon accompte en attendant la fin de la procédure cette dernière refuse.rnIl n'est rien préciser sur le devis concernant les accomptes...rnJ'ai demandé recemment d'effectuer d'autres travaux avec la somme que j'ai versé il refuse mais me précise qu'il est droit de garder cet accompte rnD'avance merci de votre réponse

Par **pat76**, le **14/02/2012** à **17:56**

BonjourrrnrnVous avez un avocat et il n'est pas capable d'intervenir auprès de l'entrepreneur, car c'est quand même lui qui vous a dit de vous engager alors que l'accord du voisin n'avait pas été obtenu.